

Choisir et affecter une licence à votre mode d'emploi

Comment verser votre mode d'emploi dans le bien commun, quelle licence choisir lors de son enregistrement ?

 Difficulté Facile

 Durée 15 minute(s)

 Public Professionnels, Grand public, Médiateurs, Autres

 Licence CC-BY

 Type de contenu
Fiche action, Mediation

Sommaire

Introduction

Tutoriels prérequis

Étape 1 - Comprendre ce qu'est une licence et les règles de ce site

Étape 2 - Les licences creative commons

Étape 3 - Proposition de licence adaptée à ce site internet

Étape 4 - Affectation de la licence lors de la création d'un mode d'emploi

Commentaires

Introduction

Lors de la création d'un mode d'emploi, on vous propose de sélectionner une "licence". De quoi s'agit-il ? Laquelle choisir ?

Tutoriels prérequis

 Comment se créer un compte sur ce site pour créer des tutoriels

Étape 1 - Comprendre ce qu'est une licence et les règles de ce site

- **Tout auteur possède de manière inaliénable la propriété intellectuelle de son oeuvre.** Il peut la céder par contrat à son employeur sur ce qu'il crée sur son temps de travail, ou la conserver à titre exclusif et concéder des droits de diffusion, d'usages, sur la base de cette propriété.
- Il est aussi possible de participer à des projets de partage des contenus dans le bien commun de l'humanité **en affectant à votre création une licence légale qui définit les limites et les droits d'usage de ce que vous partagez.**
- **Une licence**, affectée par l'auteur à sa création, **permet** à la fois de "libérer vos contenus" en autorisant leur utilisation et rediffusion, et de **définir ce que vous autorisez**, par exemple la création de variantes, l'utilisation à usage commercial...
- **Ce site a pour vocation le partage de "recettes" dans le bien commun.** Il ne permet pas l'affectation de copyright aux modes d'emploi. Il propose un éventail de licences dédiées au partage légal de ce qui est publié, pour faciliter la réutilisation et la circulation des actions, médiations et "recettes" documentées.

Étape 2 - Les licences creative commons



Rendues célèbres par wikipedia, un des sites les plus consultés dans le monde, ces licences permettent rapidement et facilement de partager vos travaux, fichiers, modes d'emplois dans le bien commun. Pour cela, nous vous proposons de comprendre les licences proposées sur ce site, et les sigles correspondants :

- **CC** = **Creative Commons** - mise dans le bien commun
- **BY**=**Mention obligatoire du ou des auteurs** (BY)
- **SA**= **Share Alike** - réutilisation avec mêmes conditions de partage pour les copies et variantes et "adaptations"
- **NC**=comme **Non Commercial**. Interdit l'usage commercial de la création. Permet par contre la conclusion de contrats de cession de droits au bénéfice des auteurs pour activer ces usages, tout en laissant le contenu partagé.
- **ND**=**Non Derivative**. Interdit la création de variantes et adaptations : et donc la création ne peut faire l'objet d'adaptations sans accord de l'auteur.

Il existe aussi ici un outil en ligne d'affectation de licences creative commons qui va vous indiquer la licence qui correspond à ce que vous avez choisi.

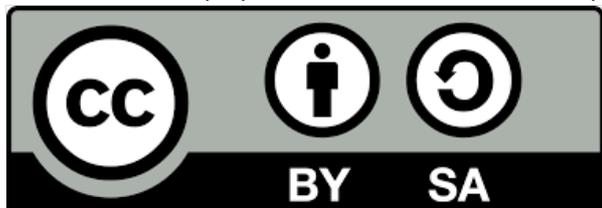
Étape 3 - Proposition de licence adaptée à ce site internet

Nous recommandons l'usage par défaut de la licence :

CC-BY-SA qui est la combinaison autorisant le partage, la création d'adaptations, avec mention des auteurs et affectation des mêmes conditions de partage pour les adaptations.

Si vous souhaitez tirer un jour un bénéfice en attribuant un usage commercial par contrat , prenez la licence **CC-BY-SA-NC** qui interdit cet usage par défaut.

L'intérêt de ne pas interdire l'usage commercial, c'est de permettre à des projets (notamment d'Economie Sociale et Solidaire) d'intégrer vos contenus dans leur proposition et donc de faire vivre des personnes tout en propageant l'usage des contenus.



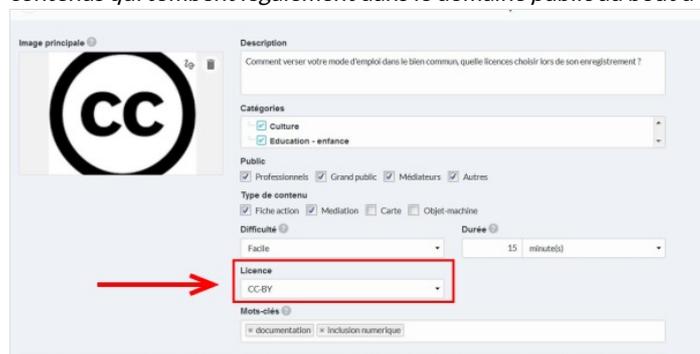
Étape 4 - Affectation de la licence lors de la création d'un mode d'emploi

Cliquez sur **créer une page en haut à droite de l'écran**, une fois connecté sur ce site. Puis sur **"Tutoriel"** pour créer un mode d'emploi.

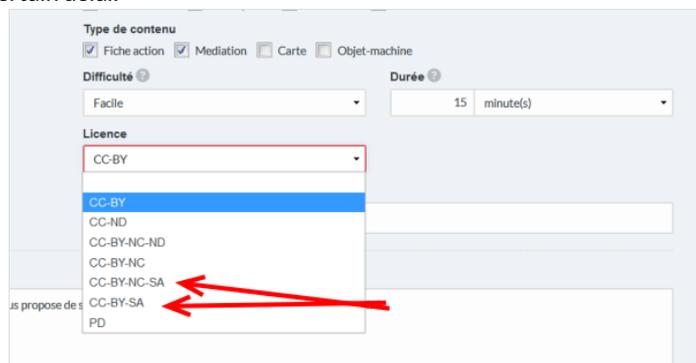
Il y a dans le formulaire à l'écran un **menu déroulant "licence"**. Dans le menu déroulant des licences, vous pouvez choisir **CC-BY-SA** ou alors prendre la combinaison d'initiales correspondant aux droits que vous affectez.

Vous pouvez alors continuer la création de votre mode d'emploi !

*Infos : le dernier choix proposé dans le menu déroulant, **PD**, correspond à **Public Domain**. En français, ceci concerne particulièrement les contenus qui tombent légalement dans le domaine public au bout d'un certain délai.*



The screenshot shows a form for creating a job mode. On the left is a 'Image principale' field with a 'CC' logo. The main form has several sections: 'Description' with a text input; 'Catégories' with checkboxes for 'Culture' and 'Education - enfance'; 'Public' with checkboxes for 'Professionnels', 'Grand public', 'Médiateurs', and 'Autres'; 'Type de contenu' with checkboxes for 'Fiche action', 'Mediation', 'Carte', and 'Objet-machine'; 'Difficulté' with a dropdown set to 'Facile'; 'Durée' with a dropdown set to '15 minute(s)'; 'Licence' with a dropdown menu highlighted by a red box and a red arrow pointing to it; and 'Mots-clés' with a text input containing 'documentation' and 'inclusion numérique'.



The screenshot shows a close-up of the 'Licence' dropdown menu. The menu is open, showing the following options: 'CC-BY' (highlighted in blue), 'CC-ND', 'CC-BY-NC-ND', 'CC-BY-NC', 'CC-BY-NC-SA', 'CC-BY-SA', and 'PD'. Two red arrows point to the 'CC-BY-SA' and 'PD' options.